

Témoignage de Suzanne Novodorsqui au lycée Jean de La Taille à Pithiviers



Le mardi 17 décembre, Suzanne Novodorsqui, internée enfant au camp de Beaune-la-Rolande, est venue témoigner au lycée professionnel Jean de la Taille devant les élèves de 3^{PM} (Troisième Préparation Métiers) et de la classe ARTP (Action de Remobilisation à Temps Plein), accompagnés de Mme Passigny, professeure de lettres-histoire.

Ce témoignage s'inscrit dans un projet pluridisciplinaire concernant plusieurs classes "Etre jeune en France en 1945", mis en place par Mme Passigny, et qui compte plusieurs temps forts. Le premier a été le repas intitulé "un goût de liberté", le lundi 14 octobre, dont le menu avait été élaboré à partir des habitudes alimentaires en France en 1945 incluant la découverte de produits importés des Etats-Unis. Puis, les élèves ont assisté, émus, au témoignage de Rachel Jedinak, le mercredi 4 décembre. Rachel, sa soeur Louise et leur mère Chana ont été arrêtées lors de la rafle du Vel d'Hiv la 16 juillet 1942. La rencontre avec Suzanne Novodorsqui a ainsi été le troisième temps fort. Des visites du Cercil (Musée-mémorial des enfants du Vel d'Hiv) et du Musée de Lorris (Musée départemental de la Résistance et de la Déportation) sont également prévues.

Née en 1932, Sara Nowodworski, portant un prénom qui sonnait trop hébraïque a dû se prénommer Suzanne Novodorsqui.



Suzanne Novodorsqui présentant *Le Calendrier de la persécution des Juifs en France de 1940 à 1944* rappelant les nombreuses interdictions imposées aux Juifs telles que celles de changer de lieu de résidence, d'aller dans les magasins en dehors du créneau 15h-16h, heures auxquels il ne restait quasiment plus de vivres disponibles, de détenir un moyen de communication ou une radio, d'assister ou de participer à un spectacle, ou encore d'entrer dans les jardins publics devenus "interdits aux Juifs et aux chiens".

Sa mère, Golda, arrêtée parce que juive, est déportée à Auschwitz depuis la gare de Pithiviers, le 17 juillet 1942, par le convoi n° 6, avec la tante et la cousine de Suzanne. Ce n'est que bien plus tard que cette dernière comprendra que sa mère n'en reviendra jamais.



Derrière Suzanne Novodorski, la photographie en noir et blanc représente, de gauche à droite, Suzanne, Raymonde et Flore

Puis, le 9 octobre 1942, Suzanne, 10 ans et deux de ses sœurs, Raymonde, 13 ans, et Flore, 7 ans, sont arrêtées à l'école à Montargis parce que juives. Monique, qui a 6 mois, échappe à l'arrestation car la nourrice réussit à persuader le gendarme qui était venu l'arrêter que Monique est un bébé qui faisait pipi partout.

Emmenées à la Feldgendarmerie, Suzanne, Raymonde et Flore sont conduites ensuite en prison, dans la même cellule que leur mère avait occupée trois mois auparavant. Puis, assises sur des caisses de limonade, elles sont conduites au camp de Beaune-La-Rolande. Elles connaissent un hiver à moins 20°C, les nuits passées à six sur une simple planche de bois couverte d'un peu de paille, la soupe aux épluchures, le jus noir d'orge grillé servi le matin à l'aide d'un arrosoir, les tinettes (grande lessiveuse permettant de faire ses besoins puisque la nuit les Juifs n'avaient pas le droit de sortir après 20 heures et que cette interdiction s'appliquait également au camp), l'absence d'eau chaude et de douche. Chaque jour, de nouveaux arrivants affluent aux motifs tels que "indésirable", "étranger surveillé", "en surnombre pour l'économie nationale" ou encore "terroriste" inscrit sur la fiche d'un d'enfant de deux ans. La fiche de Suzanne mentionnait "sans motif".

Les sœurs sont ensuite transférées dans un des foyers gérés par l'UGIF (l'Union Générale des Israélites de France qui recueillaient principalement des enfants de déportés). Leurs cheveux sont coupés très courts, leurs plus beaux vêtements - dont certains confectionnés par leur maman- sont désinfectés pour être offerts aux enfants allemands, leurs impétigos survenus suite à des piqûres de puces sont soignés ainsi que la gale et les engelures de Suzanne. Le matin, cette dernière coupe en deux sa première tartine de pain, craignant ne recevoir aucune autre nourriture de la journée, habitude qu'elle a gardée suite aux privations subies dans le camp. Le 10 février 1943, sans le savoir, les trois sœurs échappent à une première rafle. Un inspecteur de police en civile était venu au centre avec une liste d'enfants étrangers devant rejoindre leurs parents. Les fillettes apprendront plus tard que le bus, qu'elles ont manqué pour

avoir tardé à préparer leurs affaires, venait en réalité chercher des enfants âgés de 3 à 15 ans dans le seul but de compléter les wagons vers Drancy.

Les sœurs sont ensuite séparées, Raymonde, est placée, seule, dans un des centres de l'Ugif, Suzanne et Flore dans un autre. Malgré cette séparation, elles parviennent à s'évader de ces centres, après huit tentatives. Leur persévérance leur a permis d'échapper à la rafle qui a eu lieu peu de temps après puisque les autorités allemandes ont demandé les listes complètes des enfants placés dans les foyers de l'Ugif. Tous les enfants restés dans ces centres sont morts.

Grâce à une passeuse, Suzanne, Raymonde et Flore rejoignent leur père en zone libre et retrouvent ensuite à Montargis leur petite sœur Monique qui a 2 ans.

Suzanne Novodorsqui, devenue après la guerre institutrice, puis directrice d'école, a commencé à témoigner en 1990. Ce témoignage auquel les élèves du lycée Jean de La Taille ont assisté est d'autant plus précieux qu'ils restent peu de témoins directs de cette sombre partie de notre Histoire et que peu acceptent d'en parler.

